

Séance du 8 février 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
26/01/2021

Date d'affichage
26/01/2021

Objet de la Délibération

BUDGET BIBLIOTHEQUE 2021

N° 5.2021

L'an deux mil vingt et un, et le huit février à dix-sept heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier Fons, Jean-Pierre Pic, David Le Guen, Alain Faust, Michel Gonnnet, Stéphane Ferrier

Secrétaire de séance : David Le Guen

*

Monsieur Le Président dans le cadre de la préparation du budget primitif 2021 du SIVOM, demande au conseil syndical de statuer sur le budget alloué chaque année à la bibliothèque.

Il rappelle que celui s'élève à 2 000.00€ annuel :

Pour mémoire budget précédent alloué	1 600,00 €	Acquisition livres, abonnements, divers
	400,00 €	Animation
	2 000,00 €	
Proposition BP 2021	2 000.00 €	

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

-Approuvent le budget proposé

-Disent que les sommes correspondantes seront inscrites au budget primitif du SIVOM

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

AR PREFECTURE

005-240500264-20210208-5_2021-DE
Reçu le 09/02/2021